



## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 novembre 2025 A 19H00**

**Présents :** DESTREM Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, DANHYER David, JOANNON Yohann

**Absent :** SASSI HASSANI Roxane, CHRISTIAENS Thierry

**Absent excusé :** ALLANIC Christian donne pouvoir à DESTREM Philippe

**Secrétaire de séance :** DESTREM Philippe

**Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.**

Début de la séance 19 heures00.

**1 :** Approbation du PV du Conseil Municipal du 24 septembre 2025

Voté pour à l'unanimité.

**2 :** Adhésion des communes de Cabestany, Saleilles, et Saint Nazaire au Syndicat Intercommunal du Rivesalais et de l'Agly au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Voté pour à l'unanimité.

**3 :** Modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Rivesalais et de l'Agly. Compétence Police Intercommunale. Financement et adhésion.

Une abstention, 5 votes pour.

**4 :** Convention de mandat de gestion des gîtes ruraux communaux.

Cette délibération a paru prématurée. Le Conseil Municipal n'ayant reçu aucune demande officielle du souhait de renouvellement du précédent contrat. Un rendez-vous est nécessaire avec la mandataire pour affiner le contrat de travail et définir ensemble une politique commerciale de location.

**5 :** Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement.

Voté pour à l'unanimité.

**6 :** Création d'un emploi d'agent recenseur.

Mme Thérèse Laforgue, ancienne secrétaire de mairie, sera parfaitement adaptée à cet emploi connaissant parfaitement le village. Dates : Mi-janvier/mi-février.

Voté pour à l'unanimité.

**7 :** Participation Santé du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 66

La délibération n'a pas pu être votée le compte rendu du CST du CDG66 n'ayant pas été reçu dans les temps.

**8 :** Décision modificative budget 2025. Nouvel équipement informatique pour le secrétariat.

Voté pour à l'unanimité.



#### Questions diverses :

- Mr le Maire, informe le Conseil que plusieurs demandes de subvention d'état ont été « classées sans suites ». C'est certainement les conséquences des problèmes budgétaires nationaux.
- Problème d'éclairage du clocher avec le non fonctionnement du projecteur situé rue de l'église.
- Borne électrique de recharge pour les voitures. Il est impossible de répondre à cette proposition par manque de place.
- La municipalité souhaite soutenir les actions de la Fondation du patrimoine en accordant un don de 200€.
- Distribution par le Conseil Municipal, du colis des aînés le samedi 13 décembre à partir de 10h00.

Fin de la séance. 20h10.

  
Le Maire  
Christian LEMOINE

  
Le Secrétaire de séance  
Philippe DESTREM